

# ACCORDAGES

---

Hospitalisation de jour pour  
soins précoces parents-bébé



Hôpitaux  
Universitaires  
Genève

# Présentation

---

Accordages propose aux parents en difficulté des consultations pluridisciplinaires sur plusieurs mois.

Une prise en soins de ces familles vise à établir le plus tôt possible une relation harmonieuse entre le bébé et ses parents, et éviter ainsi des retards de développement.

## Pour qui ?

La Consultation Accordages est destinée aux parents d'un bébé jusqu'à 12 mois, en difficulté face à leurs nouvelles responsabilités.

Pour le(s) parent(s), les indications peuvent être une dépression périnatale, une anxiété généralisée, des antécédents psychiatriques.

Pour le bébé, les indications peuvent être des pleurs incessants, des troubles du sommeil ou de l'alimentation traduisant une souffrance, une maladie somatique chronique, une prématurité, etc.

Le premier accueil des familles a lieu au cours des six premiers mois de l'enfant.

## Les prestations

Une première évaluation de la situation de la famille est réalisée en collaboration avec les partenaires de soins en périnatalité : Maternité, liaison pédopsychiatrique et psychiatrique adulte, unité hospitalière de psychiatrie adulte, services de pédiatrie, médecins de ville.

Le programme de soins est ensuite établi selon les besoins spécifiques de chaque famille en collaboration avec les partenaires du réseau familial (professionnel·les des structures sociales et de soins) afin de garantir les conditions nécessaires au bon développement de l'enfant.

- ▶ Entretiens individuels et familiaux avec un·e psychologue ou pédopsychiatre
- ▶ Évaluations régulières et soutien dans l'établissement de la relation parents-bébé (bain, change, repas, jeux, accompagnement dans le rythme éveil/sommeil...)
- ▶ Bilan psychomoteur et séances de psychomotricité
- ▶ Bilan de développement à 6 et 12 mois
- ▶ Soutien à la parentalité au domicile et évaluation des ressources externes avec l'assistante sociale
- ▶ Collaboration avec le réseau extérieur de l'enfant et de ses parents (professionnel·les des structures sociales et de soins)

La continuité des soins après le suivi à Accordages est assurée par les thérapeutes de la Guidance infantile ou en cabinet privé.

## **L'équipe**

La consultation se compose d'une équipe pluridisciplinaire réunissant :

- ▶ un médecin adjoint, responsable d'unité
- ▶ une médecin, cheffe de clinique
- ▶ une psychologue
- ▶ une infirmière spécialisée et consultante en lactation IBCLC
- ▶ une assistante sociale
- ▶ une psychomotricienne
- ▶ une aide-soignante.

# Informations pratiques

## Contacts

Soignants Consultation Accordages

☎ 079 553 97 63

Dre Lia Baumann,

cheffe de clinique référente Accordages

lia.baumann@hcuge.ch ☎ 079 553 60 22

## Responsable

Dr François Hentsch, médecin adjoint,

responsable du Pôle Périnatal

francois.hentsch@hcuge.ch

## Horaires

L'unité d'hospitalisation de jour est ouverte du lundi au vendredi.

Les familles sont accueillies de 11h à 15h.

La fréquence et la durée de la prise en soins hebdomadaires sont planifiées selon les besoins de chaque famille.

## Accordages – Consultation de soins précoces parents-bébé

Villa Maurer

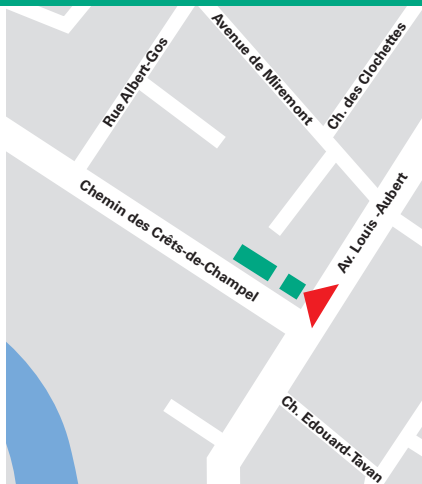
Avenue Louis-Aubert 3

1206 Genève

## Accès

Bus 3 ou 21, arrêt

« Crêts-de-Champel »



*Cette brochure a été réalisée par le Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent en collaboration avec la Direction de la communication.*